 **Qui sont les partenaires ?**



**Niveau 1 : dans la classe, dans l’école**

Le lieu du partenariat autour

du projet d’accompagnement

|  |  |
| --- | --- |
| **Point de vue médical** | **Point de vue psychoaffectif** |
| **Pont de vue éducatif et social** | **Point de vue scolaire** |

**Pour quoi faire ? Quelles propositions ?**

Observer des faits (outil 1 du protocole)

Identifier des besoins

En parallèle : possibilité de signaler un événement grave, de remplir le registre de danger grave et imminent en informant l’IEN

Analyser la situation scolaire (outil 2 du protocole)

Apaiser l’élève, l’enseignant, l’équipe

Outiller (former, informer)

Proposer des actions de prévention, de médiation

Concevoir des aménagements (outils 3 du protocole)

Faire du lien, mettre en cohérence



**Niveau 2 : à l’IEN**

Le lieu de la médiation et de l’analyse critique

Passage de relais : fiche dialogue avec le pôle ressources de la circonscription

Courrier à l’IEN de la circonscription

Passage de relais : fiche dialogue avec le pôle RESSOURCES de la circonscription



**Qui sont les partenaires ? (en plus du niveau 1)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Point de vue médical** | **Point de vue psychoaffectif** |
| **Pont de vue éducatif et social** | **Point de vue scolaire** |

*Au niveau 2, on s’appuie sur tous les outils rédigés au niveau 1*

*(PPRE, PAP, MoPPS, Gevasco, outils du protocole, document retraçant le parcours d’aide de l’élève, CR d’EE, CR du RASED, CR du CPC, signalement d’événement grave, IP…)*

**Quand ?**

* si la famille n’adhère pas au projet, ne vient pas aux rencontres
* si l’élève connait de réelles difficultés à être scolarisé malgré le projet (crises répétées)

**Pour quoi faire ?**

* pour faire la synthèse de la situation scolaire de l’élève
* pour faire une évaluation de la situation professionnelle de l’enseignant / de l’équipe enseignante (analyse des postures professionnelles, analyse de la qualité des propositions pédagogiques, évaluation de l’environnement – facilitant ou aggravant)
* pour rencontrer la famille
* pour désigner une personne médiatrice qui sera en lien avec la famille
* pour proposer de nouveaux aménagements et/ou accompagnements pour l’élève

**Quelles propositions ?**

* Contrat d’aménagement de la scolarité pour l’élève
* Mise en place d’actions de remédiation / de prévention par le pôle RESSOURCES à destination de l’élève / de la classe / de l’école
* Mise en place d’un accompagnement par le pôle RESSOURCES pour l’enseignant, pour l’équipe enseignante (analyse de situation professionnelle)

Passage de relais : fiche dialogue avec la cellule ASH de la DSDEN

**Niveau 3 : à la DSDEN**

Le lieu de la réorientation du parcours





**Qui sont les partenaires ? (en plus des niveaux 1 et 2)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Point de vue médical** | **Point de vue psychoaffectif** |
| **Pont de vue éducatif et social** | **Point de vue scolaire** |

*Au niveau 3, on s’appuie sur tous les outils rédigés aux niveaux 1 et 2*

*(PPRE, PAP, MoPPS, Gevasco, outils du protocole, document retraçant le parcours d’aide de l’élève, CR d’EE, CR du RASED, CR du CPC, signalement d’événement grave, IP, CAS, document de synthèse du pôle ressources…)*

**Quand ?**

* si la famille n’adhère pas au projet, ne vient pas aux rencontres
* si l’élève connait de réelles difficultés à être scolarisé malgré le projet (crises répétées)
* si la notification de la MDMPH n’aboutit pas
* après qu’une synthèse de la situation scolaire de l’élève et qu’une évaluation de la situation professionnelle de l’enseignant / de l’équipe aient eu lieu

**Pour quoi faire ?**

* pour rencontrer la famille afin d’évoquer tous les parcours scolaires possibles au regard de la situation de l’élève

**Quelles propositions ?**

* Nouvelle affectation
* Aide à la constitution de dossier
* Lien avec les partenaires (MDMPH, ARS) pour alerter sur la situation difficile
* Mise en place d’un accompagnement médico-social de transition (NINA)